



Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

POUR 2024, VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE RATIONALISATION !

Mars 2024,

La lecture du Rapport d'orientation budgétaire 2024 publié sur le site internet de la Mairie de Perpignan (voir QR code) est très instructive quant à ce qui attend les agents pour cette année. En effet, il est annoncé aux pages 24-25 du document une rationalisation de la masse salariale, en clair une diminution de la masse salariale, les citations du rapport sont très explicites.



« La ligne directrice de gestion vise une diminution progressive des effectifs au gré des départs en retraite, au travers d'un objectif de baisse de 50 ETP [Équivalent Temps Plein] à la fin de l'année 2024. »



Notre collectivité est vieillissante, les départs à la retraite vont s'enchaîner et l'exécutif municipal compte bien en profiter pour ne pas remplacer.

La suite du texte utilise le fameux « en même temps » en préconisant les réorganisations de services et les délégations de service « tout en préservant la qualité du service public et le bien-être au travail. ». L'exemple des délégations de services publics concernant le nettoyage des bâtiments municipaux est éclairant à ce titre car avec le moins

disant des marchés publics, la qualité des prestations n'est pas toujours au rendez-vous et les conditions de travail des agents ne s'en trouvent pas améliorés.

« Les pistes relatives au temps de travail seront également étudiées ainsi que la possibilité de réduire les heures supplémentaires. » Si un grand nombre d'heures supplémentaires sont effectuées, c'est justement que le travail existe et qu'il faut le faire malgré un personnel de plus en plus contraint. Par ailleurs, ces heures supplémentaires sont pour la plupart non payées et s'accumulent sur les Comptes Épargne Temps sans que les collègues puissent toujours pouvoir les prendre.

Diminuer les heures supplémentaires pour la Mairie, c'est faire de la délégation de service public et c'est privatiser. Pour la CGT, diminuer les heures supplémentaires tout en « préservant la qualité du service public » ce n'est possible qu'en embauchant et pas en diminuant le nombre d'agent-es !



Enfin chaque année de mandat qui passe, voit augmenter le nombre de contractuel·les dans la collectivité. Ainsi, les agent-es contractuel·les étaient 289 en 2020 et ils sont aujourd'hui 537, soit près de 86 % d'augmentation ! La stabilité du nombre des agent-es statutaires cache une nette diminution des effectifs de catégories C statutaires.

La CGT des territoriaux de Perpignan ne peut qu'être contre cette politique qui mêle précarisation et suppression de postes et elle porte au contraire des revendications comme

- ✓ la fin de la suppression des postes et l'embauche d'agent-e-s en nombre suffisant pour rendre un service public de proximité de qualité;
- ✓ des créations de postes pour faire face à la surcharge de travail ;
- ✓ L'arrêt de la précarisation avec la titularisation immédiate des catégories C.

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com

site Internet : <https://mairieperpignan.reference-syndicale.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67